CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille estivale pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient réglés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra se payer comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les Annonces de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une autre nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nouvelle-Orléans, le 18 dec. 1838.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de Banque, le lundi 7 janvier prochain, depuis 10 heures jusqu'à midi. W. W. FRAZIER, Caissier.
19 dec—15

BANQUE DES MERCHANTS.
Nouvelle-Orléans, le 18 dec. 1838.

AVIS.—Cette banque tire à vue sur Philadelphie et New-York. W. W. FRAZIER, Caissier.
13 dec—10

COMPAGNIE DE LA BANQUE & DU GAZ.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1838.

LES livres de transfert de cette institution seront fermés du 2 au 7 janvier prochain inclusivement.
24 dec—11. J. W. HOUSTON, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—22 déc. 1838—Cette banque sera fermée mardi 25 du courant, et elle le sera aussi le 1er et 8 janvier prochains. Les billets dus les jours susmentionnés devront être payés les lundis précédens.
21 dec. G O HALL—Caissier

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 21 déc 1838—Cette banque sera fermée, mardi 25 du courant et le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets dûs ces jours, devront être payés la veille. Les offres à l'escompte devront être faites les samedis précédens.
22 dec. MARTIN GORDON Jnr.—Caissier

BANQUE DES AMELIORATIONS.—Cette Banque sera fermée mardi 25 courant, ainsi que le 1er. et le 8 de janvier prochain. Les billets dus ces jours, devront être effectués les lundis, et les offres pour l'escompte devront être présentés les samedis précédents. J. H. RABOTEAU, Caissier.
21 déc

BANQUE D'ORLEANS.
Le 20 décembre 1838.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de Banque, le lundi 7ème jour du mois de janvier prochain, depuis onze jusqu'à deux heures.
Par ordre de la Direction.
21 dec—13. J. P. NISBET, Caissier.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES ET DE BANQUE D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1838.

CETTE banque sera fermée Mardi prochain, 25 du courant, et les Mardis 1er et 8 de janvier prochain. Les notes et les billets dûs ces jours-là seront payables les lundis précédents; et les billets offerts à l'escompte devront être présentés les Samedis précédents. C. HARROD, caissier.
21 dec

BANQUE DE CARROLLTON.—20 Décembre 1838.—Cette Banque sera fermée mardi, 25 du courant, et les mardis 1er. et 8 janvier prochain. Les paiements dus ces jours-là, devront être faits les lundis précédents, et les billets offerts à l'escompte, doivent être présentés les samedis précédents.
21 dec. JOHN NICHOLSON, Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 20 Décembre 1838.—Cette Institution sera fermée mardis 25 du courant, 1er. et 8 Janvier prochain. Les paiements de billets dûs ces jours-là, et les offres à l'escompte devront être faits les lundis précédents. A. BAUDOUIN, Caissier.
21 dec—15

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ de la Nouvelle-Orléans.—19 Décembre 1838.—Cette banque sera fermée les mardis 25 du courant, et 1er. et 8 janvier prochain. Les paiements dus ces jours, devront être faits les lundis précédents, et les billets offerts à l'escompte, devront être présentés les samedis précédents. J. W. HOUSTON, Caissier.
20 dec—18

COMPAGNIE DE BANQUE ET CHEMIN A COULISSES D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1838.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de banque, le lundi 21 de janvier 1839, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi.
20 dec. C. HARROD, caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ.—1 décembre 1838.—L'élection annuelle des directeurs de cette institution, pour l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, lundi 7 janvier prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.
5 déc. J. W. HOUSTON—Caissier

BANQUE DE CARROLLTON.—Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1838.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu à la Maison de Banque, lundi 7 Janvier prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.
4 dec. JOHN NICHOLSON, caissier.

POELES—POELES.—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose exclusivement de poêles à charbon de terre, poêles à l'usage des comptoirs; poêles de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; fours de campagne; poêles à navires et à steamboats; ainsi que des tuyaux de poêles, que l'on pourra sur demande. 24 dec—

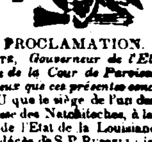

PROCLAMATION.

E. D. WHITE, *Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, aux Juges de la Cour de Paroisse de Natchitoches, et à tous ceux qui ces présentes concernent.*

ATTENDU que le siége de l'un des représentans de la paroisse des Natchitoches, à la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, est devenu vacant par le décès de S. P. Russell; je lance en conséquence ce writ, ordonnant qu'une élection ait lieu dans ladite paroisse, aux lieux ordinaires des élections, le lundi septième jour de janvier prochain, et les deux jours suivans, pour suppléer à la vacance ci-dessus mentionnée, et que la dite élection soit conduite d'après la loi.

(L.S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce vingt-deuxième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-trente huit, et de l'Indépendance des Etats-Unis la soixante-troisième.
Par le Gouverneur: (signé) E. D. WHITE.
WM C. C. CLAIBORNE, Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION.

E. D. WHITE, *Gouverneur de l'Etat de la Louisiane*, aux Juges des Paroisses d'Est et Ouest-Feliciana, et à tous ceux que ces présentes concernent; Salut.

ATTENDU, que le siége du Sénateur du comté de Feliciana, dans le Sénat de l'Etat de la Louisiane, est devenu vacant par le décès de Joseph E. Johnson, je lance en conséquence ce Writ, ordonnant qu'une élection ait lieu dans le dit comté, aux lieux ordinaires des élections, le jeudi dixième jour de Janvier prochain et les deux jours suivans, pour suppléer à la vacance occasionnée, comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection soit conduite conformément à la loi.

(L.S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce 27e jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur, mil-huit-cent-trente-huit, et de l'Indépendance des Etats-Unis la soixante troisième.
Par le Gouverneur. (signé) E. D. WHITE.
WM C. C. CLAIBORNE, Secrétaire d'Etat.

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN,
29 déc. 17, rue de la Commune.

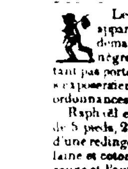

A VENDRE.—Une excellente VACHE du Nord et son VEAU. S'adresser à bord du navire Louisville, au capitaine, en face du Marché aux Légumes. 3 jan

MARRONNAGES.

Les personnes à qui le nègre RAPHAEL, appartenant à Mr. Albin Michel fils, pourrait demander de l'ouvrage, sont prévenues que ce nègre n'est pas autorisé à se louer, et que n'étant pas porteur de permis, celles qui l'emploieraient, s'exposeraient à être poursuivies suivant la rigueur des ordonnances de police, relatives aux esclaves à loyer.
Raphaël est créole, âgé d'environ 26 ans, de la taille de 5 pieds, 2 pouces français; il est ordinairement vêtu d'une redingote noire, d'un pantalon de drap, étoffe laine et coton, et porte deux chemises, l'une de flanelle rouge et l'autre de cotonnade rayée.
Cinq Piastres seront payées pour son arrestation et sa conduite à la geôle. 3 jan—2

TRENTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron, de chez le soussigné, il y a environ deux semaines, un griffe foncé nommé BAZILE ou JIM, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 p. 5 ou 6 pces. Le jour avant son départ, il a été vu conduisant un dray à l'encoignure du Rail-road de Pontchartrain et de la Levée. Il a une femme dans la rue Casa Calvo, entre celles de Mandeville et d'Espagne. Cet esclave ne parle qu'anglais. Il portait, lors de son départ, un chapeau gris avec un ruban vert, une levitte courte à la façon des marins, un pantalon de cotonnade et une chemise blanche. Il est bien connu au cabaret de Mr. John, encoignure des rues d'Espagne et Casacalvo. La récompense susdite sera donnée à celui qui le conduira dans une des geôles de cette ville, ou chez son maître, No. 221, rue des Magasins, faubourg Ste. Marie.
Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir cet esclave, sous les peines prévues par la loi.
13 déc. P. SHEILS.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.—Est partie marronne de chez le soussigné le 26 du courant, la négresse nommée LAURETTE, âgée d'environ trente ans, taille de cinq pouces trois lignes, mesure anglaise, créole, parlant l'anglais et le français. La récompense sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de cet Etat.
[illegible] navires, de bateaux à vapeur et [illegible] ne pas la recevoir à leur bord [illegible] selon toute la rigueur des [illegible] 26 décembre 1838.
FELIX DELERY.
[illegible] la paroisse St. Bernard MADISON, ou [illegible]
[illegible] CARIO—shériff

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien détenteur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 30 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans des cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

ECRITURE.—Les Dames et Messieurs sont respectueusement informés que l'ACADÉMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, encoignure des rues du Canal et de l'Allée de la Bourse, est actuellement en opération progressive. Elle est conduite par MM. A. & E. Everett, et le public peut être assuré qu'aucune peine ne sera épargnée, durant cette saison, pour maintenir la réputation dont jouit cette institution depuis sept ans. Le but principal est de donner à l'élève une main courante de commerce, qu'il peut acquérir avec facilité et promptitude. Pour la commodité des personnes qui sont occupées dans la journée, il y a une CLASSE DU SOIR, qui commence à 7 heures.
Les instituteurs qui voudraient faire prendre des leçons à leurs élèves, sont informés qu'il leur sera fait une forte déduction dans les prix.
Les dames pourront recevoir des leçons à domicile, ou bien à l'Académie, comme elles le désireront.
Les personnes qui désireraient acquérir une écriture à la fois courante et facile, sont priées de s'adresser à l'Académie susdite. 24 dec

Nouvelle-Orléans.
PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,
Encoignure St. Philippe et Royale.

Pension par trimestre	$75
Demi pension par mois	12
Externat par mois	8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 15 nov—6m.

PENSION DE DEMOISELLES,
Rue Philippa, auprès du Gouvernement,
DIRIGÉE PAR MADAME GRANET.
Conditions:

Demi-pension	par mois	$16
Externat	do	10
Piano	do	10
Harpe	do	12
Dessin	do	6
Danse	do	6
Chant	do	10
Usage du Piano	do	1
Espagnol	do	8

1° Les livres, ardoises &c, se paient séparément.
2° Un mois commencé se paie en entier.
3° Les paiements se font régulièrement chaque mois.
4° Il n'est fait aucune déduction pour les absences pour les vacances.
Madame Granet a l'honneur de [illegible] chez [illegible]
M. Granet [illegible]

Institution Jefferson.

PRÉPARATOIRE AU COLLÉGE JEFFERSON ET AUTRES, DIRIGÉE PAR B. GRANET, DOCTEUR ÈS-LETTRES.
PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE CONTI & BIENVILLE.
(*Ce local a été choisi de préférence à tout autre. Il est en ne peut plus favorable à ce genre d'établissement. On y entend aucun bruit de voitures, et rien ne distrait l'attention des élèves.*)

L'INSTITUTION JEFFERSON est divisée en deux parties. La première partie ou division élémentaire, comprend les diverses branches de l'éducation ordinaire en Français et en Anglais. La seconde partie embrasse le Latin, le Grec, les Mathématiques, &c. &c.
L'exactitude, l'ordre et la discipline y seront exigés et observés.

CONDITIONS:

Classe élémentaire, par mois	$ 10
Classe supérieure	15
Langue Espagnole	5

1o. Les Livres, Ardoises et Papiers se paient séparément.
2o. Un mois commencé se paie en entier.
3o. Il n'est fait aucune déduction pour les absences, les congés ou les vacances.
4o. Les paiements doivent se faire régulièrement tous les mois.
HEURES DE CLASSES—De 8 1-2 à 3, excepté le jeudi. 18 sept

S. LOKE et Cie. No. 8, Front Levée, reçoivent par les derniers arrivages d'Europe, un nouvel approvisionnement à leur Magasin de Quincaillerie, qui complète entièrement leur assortiment; le tout sera vendu à bon marché pour du comptant, ou de bons billets à ordre de la ville. 24 dec.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov. Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et accepteront aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.
Références:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, }
P. L. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkbead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, }
P. A. Hargous, } New York.
E. K. Collins & Co. }
7 déc

BUREAU de la *Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nlle. Orléans et Nashville*, 29 novembre 1838. Traites sur New-York, à vendre en sommes et à des dates convenables aux acheteurs.
JAMES H. CALDWELL, Président.
1 déc—1m

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.—AVIS.—A dater du 1er décembre prochain, un char extra pour le soir partira du bar gaard, rue Poydras, pour Lafayette, et les lieux intermédiaires, tous les soirs à 11 heures. Prix des billets 37 1/2 cents, ou $25 pour le cent.
29 nov. JOHN HAMPSON, chef ingénieur.

AVIS.—Les personnes à qui il peut être dû par la succession de T. Mossy Jeune, sont prévenues de faire connaître leur titre au soussigné, et ceux qui doivent, voudront payer entre ses mains.
12 dec—3 en 30j. T. MOSSY.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui a trait à l'habillement des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits paletots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, pelisses, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pellerines en mousseline et batiste brodée, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et châles de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, chaînettes, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, condonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,
12 déc—6m. 75, rue Royale.

UNE personne qui a une connaissance pratique des affaires et la routine d'un comptoir, désire trouver à se placer. Elle est connue dans les villes de l'Ouest et de l'Est, ayant été employée dans les affaires pour son propre compte, ces six dernières années. Elle désirerait être employée comme marchand ou teneur de livres, travaux auxquels elle dévouerait toute son attention et son influence pour le mieux des intérêts de ses employés. S'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
5 déc—1f. 63, rue Gravier.

AVIS.—L. P. MAXWELL, HUGHES & CO ayant abandonné l'établissement de leur maison en cette ville, pour la saison actuelle, ont pris des arrangements avec Mr. W. BOGART, afin qu'il s'occupe de toutes les affaires qui leur seront adressées. Les consignations du Grand-Gulf et de Port Gibson, Miss. et de Columbia, Ark. (où leurs maisons continuent leurs opérations) et toutes celles des autres points, lui seront faites pour leur compte.
Nouvelle-Orléans, 1er. décembre 1838.
3 déc—26

PLANCHES de cypre pour plancher—100,000 pieds de cypre à plancher, coupé dans la bonne saison, à vendre à l'entrepôt de M. Gray, ci devant moulin à scie de Byrne. S'adresser sur les lieux.
25 déc—9

LE soussigné a actuellement en déchargement du Yazoo, une consignation de marchandises des Indes Orientales, qu'il vendra à bon marché pour clore l'envoi, elle consiste en:
Une caisse de châles de crêpe, brodés très supérieurs,
Des tables de centre, tables à thé,
Boîtes à thé, jeux d'échecs, boîtes à cigares,
Boîtes d'amadou avec des allumettes à cigares.
JAMES B. HULLIN,
25 dec. 91, rue du Canal, au premier.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Vingt pipes excellent genièvre de Hollande, en débarquement du navire Elizabeth, importé de Rotterdam, par la voie de Londres, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
3 jan. 82 et 84, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE par le soussigné—300 caisses savon de 68 livres chaque, 200 dito de 20 livres chaque, de la marque de Meachant; 100 caisses thé poudre à canon, de 24 livres chaque, 200 dito dito de 6 livres chaque, 200 sacs café de Java.
G. LEGENDRE,
28 dec. 13, rue Bienville.

UNE BELLE CHEVELURE
EST de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint du sceau d'une vieillesse prématurée! On est à même de découvrir et un grand nombre évite la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la solitude. Enfin la perte même de la fortune ne surpasse pas les cœurs généreux d'une jeunesse pensante que celle des cheveux. Pour parer à ces inconvénients, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIGE arrête à la première application la chute des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le même état. Il fait croître aussi les cils et les favoris; empêche les cheveux de grisonner, et les rend lustrés, souples et soyeux. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables a été produit, qui montrent l'efficacité du *Baume d'Oldrige.*
Lisez la Liste suivante:
Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphie a certifié de la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.
Les soussignés, par les présentes certifient que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêche les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.
W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste, Section St-George, No 86, 3e rue Nord.
John P. Inglis—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st.
John S. Furey,—101 Spruce st.
Hugh Macarty,—243 South 7th st.
John Gord Sr.—123 Arch st.
Les hommes âgés et ceux qui persistent à porter perruque pourraient peut-être n'en pas reconnaître tout l'avantage, mais pourtant, il ne serait à désirer dans l'opinion du public, quand on saura qu'une quantité de [illegible].
Du Maire de la ville de Philadelphie, Etat de la Pensylvanie.
Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P. Inglis, John S. Furey et Hugh Macarty, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont les hommes respectables et de bonne renommée, et que foi entière doit être donnée à leurs certificats.
En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de mon office.
ROBERT WHARTON, Maire.
PRECAUTION.—Observer que chaque bouteille de baume véritable a une couverture splendide, sur laquelle sont représentées les chutes du Niagara, le nom de l'agent, &c.
A vendre en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agents pour l'Amérique, 2 Fletcher Sr, près Maiden Lane, New-York, et [illegible] de Pearl st, New York, et par tous les principaux pharmaciens dans toutes les villes de l'Union. [illegible] chez MM. Duplantier, [illegible] rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Samedi, 5 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 99, rue Conti, pour solde un compte,
50 milliers cigares de la Havane, en quarts de caisses, de première qualité.
Conditions à la vente. 3 jan—3

PAR M. BARNETT Sen.
Vente sans réserve.

IL sera vendu jeudi 10 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après désignées, savoir:
1o. UN LOT DE TERRE situé rue Louisa, entre les rues Grands Hommes et Craps. Il existe sur le lot une maison à étages en briques, cuisine, remise, jardin &c.
2o. QUATRE LOTS DE TERRE situés rue Louisa, formant l'encoignure des rues de Craps et Louisa, il se trouve sur ledit lot une maison en bois, cuisine &c.
3o. QUATRE LOTS DE TERRE situés rue des Grands Hommes entre les rues Clouet et Louisa.
4o. UN LOT DE TERRE situé rue Louisa formant encoignure des rues Grands Hommes et Louisa; il se trouve sur ce lot une maison en bois, cuisine &c.
5o. DEUX LOTS DE TERRE situés rue Louisa, contigus aux lots ci-dessus.
6o. UN LOT DE TERRE situé rue des Champs Elysées entre les rues Urquhart et Girod.
7o. UN LOT DE TERRE situé rue des Français entre les rues Urquhart et Girod.
8o. DEUX LOTS DE TERRE situés rue des Champs entre les rues de la Force et de la Vertu.
9o. DIX-SEPT LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, formant partie de l'ilet No. 44, bornés par les rues Féliciana, Célestine, Clouet et Josephine.
10o. SIX LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, dans l'ilet No. 37, bornés par les rues Clouet, Joséphine, Feliciana et Solidelle.
11o. DEUX LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, formant l'encoignure des rues Casacalvo et Lesseps.
Des plans contenant la description de toutes les propriétés ci-dessus mentionnées, seront déposés à la Bourse de Cité quelques jours avant la vente.
Les actes de vente par devant C. Pollock, not. pub. aux frais des acquéreurs.
Conditions, à la vente.
Les personnes qui désireraient acheter à l'amiable pourront s'adresser à M. Emile Doumingue, rue Louisa, entre Grands Hommes et Craps ou à l'encanteur.
3 janv—7

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu samedi 12 Janvier 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre Chartres et Royale, d'ordre des héritiers de feu Mr. Guillaume Dupierris, les propriétés suivantes, situées dans la Troisième Municipalité.
No. 1.—UNE MAISON, située au coin des rues Grands-Hommes et Mandeville, composée de deux chambres, une galerie, deux cabinets, construite en colombage; avec une maison haute en briques, de six appartements, puits, latrines, &c. sur un terrain de 32 pieds, 9 pouces face à la rue Mandeville, sur 67 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur, sur la rue des Grands-Hommes.
No. 2.—UNE MAISON, briquetée entre poteaux, composée de quatre appartements, cuisine en bois, &c. sur un terrain de 32 pieds, 5 pouces, 5 lignes face à la rue Mandeville, sur 67 pds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur.
No. 3.—UNE MAISON, briquetée entre poteaux, ayant deux appartements avec une cuisine en bois; sur un terrain de 31 pieds, 4 pouces face à la rue Mandeville, sur 67 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur.
No. 4.—UNE MAISON, do do do, sur un terrain de 31 pieds, 4 pouces face à la rue Mandeville, sur 97 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur.
No. 5.—UNE MAISON, briquetée entre poteaux, ayant deux appartements, cuisine en bois, sur un terrain de 30 pieds face à la rue des Grands-Hommes, sur 96 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur.
No. 6.—UNE MAISON, briquetée entre poteaux, touchant la précédente et ayant les mêmes dimensions, sur un terrain de 30 pieds face à la rue des Grands-Hommes, sur 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur. Le tout mesure américaine.
CONDITIONS:—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
3 jan—tf 3,4,5,6,7,11,12.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi, le 10 du courant, à midi à la Bourse rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale,
1 Lot de terre situé rue Jackson, entre les rues Commune et Canal, à une ilet du Rail-Road de Nashville, ayant 23 pieds 3 pouces 1 de face à la rue Jackson, sur 98 pieds 10 pouces 1 de profondeur, avec une maison neuve à étage briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de quatre chambres, porte à coulisse, dépense sous l'escalier, puits en briques, citerne, cour et corridor briqués, une cuisine en charpente, couverte en bardeaux, composée de deux chambres et galerie, latrines &c. &c.
Les banquettes faites et payées par le propriétaire, le tout loué à raison de $720 par an, jusqu'au 1er. mars prochain.
Conditions: un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, sans intérêt, en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait payement. Les billets qui ne seront pas payés à leurs échéances porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an, mais ce comme clause pénale seulement. L'acte de vente par devant L. T. Caire, notaire public. 3 janv—9

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu samedi, 5 du courant, à 11 heures du matin, sur la Levée, entre les rues Gravier et Poydras, 380 barils Farine, et immédiatement après, au No. 18, rue Poydras, 731 rouleaux cordes d'emballage, et 128 pièces toile d'emballage. Le tout partiellement endommagé et sauvé du naufrage du bateau à vapeur Chillicothe, vendu pour compte de qui il appartiendra, par ordre et sous l'inspection des gardiens de port.
Condition, comptant. 3 jan—3

PAR DORIOCOURT & DIDION.

IL sera vendu mercredi 9 janvier prochain, à la Bourse de la rue St. Louis à midi:
UN LOT DE TERRE situé au nouveau faubourg Ste. Marie, ilet 30, entre les rues Gironde, St. Paul et Perdido, mesurant 30 pieds, 9 pouces, 5 lignes de face à la rue Perdido, sur 100 pieds, 9 pouces, 6 lignes de profondeur, ce terrain est près de la Halle de la rue Poydras.
ONZE LOTS au nouveau faubourg Marigny, ilet 53, entre les rues Union, Français, Solidelle et Prosper, désignés par les Nos. 7, 8, 9 et de 14 à 21, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
HUIT LOTS, même faubourg, ilet 54, entre Français, Union, Joséphine et Solidelle, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Union sur 100 pieds 9 pouces, 5 lignes de profondeur et désignés par les Nos. de 14 à 21.
UN LOT, même faubourg, ilet 92, désigné par le No. 12, formant l'encoignure Annette et Force, mesurant 130 pieds sur la rue de la Force, sur 30 pieds face à la rue Annette.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6, et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
31 dec—1, 3, 7, & 9.

HABILLEMENTS.—Un grand assortiment d'habillements à bas prix, propres au trafic de la campagne et à l'usage des habitants, à vendre comptant, par FROST & Co,
29 déc. 8, rue de la Douane.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre
100 balles toile à chemises, 7/8 et 4/4, blanchie;
25 balles toile à draps 4/4 et 5/4;
25 linseys et kerseys, pour nègres;
15 caisses coutil et jeans, rayés;
300 rames papier à enveloppe;
—AUSSI—
200 barils biscuit de bord;
300 frequins beurre ferme, 25 barils do;
60 barils excellent Bœuf de l'Ouest,
200 frequins Beurre de Goshen;
100 caisses Fruits conservés, de Philadelphie.
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 déc. 28, Vieille Levée.

LE soussigné, depuis peu de retour de France, annonce au public qu'il a apporté un grand assortiment d'instrumens de musique, savoir:
Pianos droits; dito carrés; orgues d'église, dito de Barbarie de divers genres; orgues à figures; serinettes; guitarres, violons, altos, basses et contrebasses; clarinettes, flûtes, flageolets, ophicléides, serpents droits, trombonnes, trompettes de cavalerie, dito d'harmonie, dito à clefs, cors de chasse et d'harmonie, cornets de 2 et à 3 pistons, cimbalies, caisses et grosses caisses, tambourins, triangles, violes, accordéons de différentes étendues, cordes de Naples et de Paris, et autres fournitures. Musique pour tous les instrumens.
Il fait en même temps savoir au public, qu'il se charge des réparations aux divers instrumens de musique. T. E. BENOIT,
25 déc—15. rue de Chartres, encog. Jefferson. 176

CHARBON DE CANNEL.—En déchargement du navire Rotschild, un peu au-dessus du chemin-à-coulisses de Pontchartrain, et à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à prendre à la Levée.
27 déc—6

AVIS est par le présent donné qu'une élection de huit directeurs de la société pour le soulagement des orphelins mâles, qui devront servir pour l'année prochaine, aura lieu au bureau du caissier de la banque du Canal, lundi, 7e. jour du mois de janvier, 1839, depuis midi jusqu'à deux heures sous la surveillance du président. GREEN B DUNCAN, secrétaire.
19 dec—15

LEGENDRE & BERNIAUD, No. 27, rue St. Louis, offrent à vendre les articles suivans, reçus par les derniers arrivages: 250 barriques vin rouge de Montferrand et St.-Julien; 50 barils vin blanc Haut-Sauterne; 1,600 caisses vin rouge de St.-Julien et St.-Estèphe; 150 paniers bouteilles à vin; 10 caisses absinthe, de 50 paniers chaque; 200 caisses liqueurs assorties, 50 de de do en vases chinois, à dessins grecs. 20 caisses marasquin supérieur, 20 do do curaçao; 150 caisses kirsch suisse, 50 do do absinthe et un assortiment général d'épicerie. 27 déc

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison. F. J. FORSTALL.
27 déc. M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 déc. CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.

AVIS AUX CONTRACTEURS.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 déc—1m. Ing. en chef, et Surintendant.

LE soussigné ayant reçu une commission de député arpenteur des terres des Etats Unis, offre ses services au public, pour arpenter et marquer les limites de toutes les terres dans quelque partie de la Louisiane qu'elles se trouvent.
Il continuera comme par le passé, toutes les opérations, soit comme arpenteur, ou comme ingénieur. Tels que alignement, arpentages, plans, dessins, niveaux, profils, calculs d'excavations, levées, la construction des ponts, &c. et fera aussi l'arpentage à la campagne. Il portera la plus grande promptitude dans l'exécution des commandes qui lui seront données. Les prix seront modérés, et les conditions sont pour du comptant.
FRED. WILKINSON,
Bureau no. 19, rue des Magasins, à l'Arcade de Banks. 11 déc—16,2m

PORTER DE LONDRES—200 barriques Porter de Londres et de la bierre brune, en barriques contenant chaque 6 douzaines, quarts de pintes et 8 douzaines pintes, de la maison réputée de Duncan, Dunbar & Sons, garantis être en bon ordre, en débarquement du navire Elizabeth, de Londres, à vendre par H. & W. ANDERSON,
3 jan. 82 et 84, rue Tchoupitoulas.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
31 décembre 1838.

CETTE Institution vend des traites sur Londres et sur Paris.
31 dec—99. A. BAUDOUIN, caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 29 décembre 1838.

CETTE institution tire sur Paris, et donne des traites sur New-York, Lexington et Cincinnati.
31 dec. MARTIN GORDON, caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente d'habitation pour opérer un partage.

IL sera vendu jeudi 10 janvier 1839, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Une habitation située dans la paroisse d'Iberville, à environ une lieue au-dessous du Bayou Manchac, rive gauche du Mississipi, mesurant 23 arpens de face au fleuve sur 40 arpens de profondeur, il y a sur cette terre 130 à 140 arpens de défrichés et entourés ayant été en culture cette année. Le bois abondant qui couvre cette terre consiste principalement en chênes à douves, articles d'un débit facile et d'un revenu considérable, ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison et plusieurs appartements, cases à nègres et magasin.
Conditions—Un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction des héritiers, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
31 dec—5

PAR P. E. TRICOU.

IL sera offert en vente publique, samedi, 19 janvier 1839, à la Bourse de la Cité, et l'heure de midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. UNE TERRE située dans la paroisse Jefferson, sur la rive gauche du fleuve, près qu'à toucher Carrollton, et dépendant de la ci-devant habitation Ludger Fortier; ayant un arpent de face au fleuve sur quarante arpens de profondeur, et s'ouvrant dans le fond de manière à mesurer plus de deux arpents de face à la rue dite South line street. Ensemble les améliorations, droits et avantages qui en dépendent.
Avant peu cette terre se trouvera comprise dans les limites de Carrollton qui est destinée à être la ville manufacturière de la Louisiane; et divisée en lots, elle décuplerait de valeur entre les mains de l'acheteur.
2o. Neuf LOTS DE TERRE situés au faubourg Livaudais, à proximité du Rail Road de Carrollton, et dans l'ilet No. 185, du plan du dit faubourg.
Le no. un, d'encoignure, mesure 24 pieds de face à la rue St. Denis, sur 125 pieds de profondeur et face à la rue dite Huitième.
Les nos. 2 et 3, mesurent chaque 26 pieds de face à la rue St. Denis, sur 125 pieds de profondeur.
Le no. 4, d'encoignure, mesure 24 pieds de face à la rue St. Denis, sur 125 pieds de profondeur et face à la rue dite Septième.
Et les nos. 5, 6, 7, 8 et 9, mesurent chacun 30 pieds de face au Cours des Dryades, sur 125 pieds de profondeur, (le no. 5, forme encoignure aux rues Dryades et Huitième.
3o. Un LOT DE TERRE situé au faubourg Annonciation, rue de la Vieille Levée, dans le voisinage des Water-Works et de la Presse à Coton, ayant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur 127 pieds 10 1/2 pouces de profondeur, entre les rues Celeste et Nonnes.
4o. Deux LOTS DE TERRE situés au faubourg Saulet, dans l'ilet No. 32, et à l'encoignure des rues Apollon et Calliope, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Apollon, sur 197 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble les bâtisses qui sont dessus.
Les banquettes dans les deux rues, viennent d'être faites à neuf, avec les bordures en curb stones.
5o. Un LOT DE TERRE situé au faubourg Ste. Marie, rue du Cirque, entre les rues Julia et Girod, à un demi ilet du Nouveau Bassin, ayant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 de face, sur 95 pieds, 11 pouces de profondeur.
6o. Deux LOTS DE TERRE situés au faubourg St Marie, près du nouveau Bassin, rue St. Jean, entre les rues Julie et Girod, ayant chaque 23 pieds de face sur 128 pieds 7 pouces de profondeur.
Ces 5 derniers lots par leur situation, dans le voisinage du Bassin, et dans le centre d'un des quartiers les plus florissans de la 2nde Municipalité, produiraient un placement des plus profitables; ils étaient convenablement bâtis.
7o. Deux LOTS DE TERRE situés au faubourg Ste. Marie, dont l'un fait face à la rue Gravier, vis à vis de l'Hôtel St. Charles, et l'autre fait face à la rue Union, entre les rues St. Charles et Carondelet, ayant le premier face à la rue Gravier, sur une profondeur de et l'autre ayant de face à la rue Union, sur une profondeur de
8o. Six LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé, quartier Fleitas, désignés par les Nos. 2, 3 et 4, de l'ilet 10, et 5, 6 et 7, de l'ilet 7.
Les trois premiers mesurent chaque 73 pieds 6 1/2 p. de face à la rue Rocheblave, entre les rues St. Philippe et Ursulines, sur 36 à 39 pieds de profondeur, (le No. 4, formant encoignure.)
Et les 3 autres, mesurent chaque 28 pieds 8 pouces de face à la rue Rocheblave, entre Ursulines et Hôpital, sur 91 à 94 pieds de profondeur.
9o. Quatre autres TERRAINS situés au faubourg Tremé, rues de l'Esplanade et Robertson, trois desquels mesurent chaque 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur pieds de profondeur. Et le quatrième lot mesure 55 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 179 à 193 pieds 6 p. [le tout mesure française.]
Ces terrains sont des plus élevés du faubourg Tremé, et n'ont besoin d'aucun remblai.
10. Trois maisons neuves briquetées entre poteaux, avec cuisines à étages, situées au faubourg Clouet, encoignure Louisa et Amour, sur un terrain de 65 pieds 4 pouces de face à la rue Louisa, et de 130 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue d'Amour, faisant également face dans le fond, à une allée de 20 Pi. de large, qui communique avec la rue d'Amour.
Chaque maison est construite de manière à former au besoin, deux logements distincts. les Cours sont carrelées, et les bâtisses viennent d'être achevées, sont faites avec goût et solidité. Ces trois maisons sont actuellement louées à raison de $30 par mois, et peuvent l'être à $150. Elles sont assurées, et seront vendues séparément, d'après le plan de division du terrain, fait par l'Architecte Voilquin.
11. Trois lots de terre situés au faubourg Montegut, dans l'ilet contigu à l'ilet où se trouve la Presse à Coton; l'un desquels lots fait face à la rue Casa-Calvo, et mesure 43 pieds de face, sur 150 pieds 10 p. de profondeur; et les deux autres font face à la rue des Grands-Hommes, vis-à-vis de la nouvelle Eglise Catholique, et mesurent chaque 35 pieds 8 p. 3 l. de face sur 150 pieds 10 p. de profondeur.
12. Et cinq lots de terre, d'un demi-arpent de face, chaque, sur 12 arpens de profondeur, situés à Mandeville, à toucher le Wharf de la rue Galvez; ayant chaque lot 90 pieds de face au lac Pontchartrain et 90 pieds de face à la rue Monroe, sur 2,160 pieds de profondeur (mesure française).
Cette terre dépendant de l'ancienne habitation Lallemant et Lajarrige, est trop bien connue comme une des plus belles de Mandeville, pour qu'il soit nécessaire d'en mentionner les avantages.
Pour plus amples informations sur la situation et les dimensions des différentes propriétés ci-dessus décrites, voir les plans dressés par Voilquin, architecte, & exposés à la Bourse de la Cité.
Termes et conditions: 6, 12, 24 et 36 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, par hypothèque, et devant à défaut de paiement des termes porter dix pour cent d'intérêt, comme clause pénale.
Si dans les dix jours qui suivront la vente, les acquéreurs n'ont pas déposé avec le notaire chargé de passer les actes, leurs billets dûment endossés, le vendeur se réserve la faculté de faire vendre à l'encan, après avis dans les gazettes, et à la folle enchère et à tout acquéreur délinquant la propriété qui lui aura été adjugée, sans aucun autre avis préalable.
Les actes de vente seront passés par Amédée Ducatel, notaire, et les frais d'actes ainsi que ceux de mise en possession, par un arpenteur, seront à la charge des acquéreurs. 28 dec—6 sc—28 31 4 & 10 19

Vente de propriétés de grande valeur.
PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le vendredi, 11 de janvier 1839, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après décrites, savoir:
UN LOT DE TERRE situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 140 pieds de face à la Baie, jusqu'à une profondeur de 180 pieds où il s'élargit de 60 pieds, de manière à avoir un arpent de large, sur une profondeur totale de 40 arpents. Sur ce lot a été construit le superbe HOTEL de la Baie St. Louis et ses dépendances. La bâtisse principale a 90 pieds de face à la Baie, sur 30 pieds de profondeur, et se divise au rez-de-chaussée, en une salle à manger de 50 pieds de long sur 30 de large, à une des extrémités de laquelle sont deux jolies chambres, au premier en douze chambres, galeries tournantes de dix pieds de large, au rez-de-chaussée et au premier.
Une belle BATISSE neuve, à étage, de 140 pieds de longueur, 15 de largeur, divisée en 40 chambres.
Une superbe SALLE de 50 pieds de long, sur 30 de large, avec galeries de 15 pieds de large sur la façade, ensemble deux beaux billards et une buvette.
Une BATISSE de 150 pieds de long à l'usage des domestiques.
Une belle CUISINE, deux fours, une grande cave et quatre chambres y attenant; écurie, remise, un magasin de 100 pieds de long, un poulailler, une glacière de la contenance d'environ 10,000 livres, bains d'assaisons, &c. &c.
Un puits intarissable, fournissant une eau limpide. Devant l'hôtel est un joli parterre, pourvu de plusieurs pommes doubles d'Arabie, grande dace, ainsi qu'une allée de 90 pieds de long, plantée de beaux cèdres.
Dans la cour de derrière, il y a une quantité de beaux arbres, entr'autres beaucoup de mûriers et dans la profondeur un verger et un jardin potager.
Le wharf un des plus beaux du Lac Borgne a environ 1100 pieds de long, sur 7 pieds de large, de chaque côté duquel sont quatre chambres à bains de 10 pieds carrés chacune. Le dit établissement sera vendu avec tout son ameublement, draps, linge de table, batterie de cuisine, &c.
Un LOT DE TERRE, situé rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St. Philippe, ayant mesure française, 40 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses y construites, consistant en une maison briquetée entre poteaux, à étage, couverte en ardoises, composée de quatre appartements, 2 cabinets et une galerie; une bâtisse en briques, couverte en terrasse, composée de 6 appartements, lieux d'aisance en briques, puits hydrant, &c.
UN LOT DE TERRE situé rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant mesure américaine, 30 pieds de face sur 80 pieds de profondeur, avec puits et une superbe tonnelle.
UN LOT attenant au précédent, ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; ensemble une MAISON briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, composée de quatre appartemens, une belle cave en briques, couverte en ardoises, de 50 pieds de long sur 20 de large, une petite chambre à bain, les cours de ces trois propriétés qui se touchent dans leur profondeur, sont carrelées en briques, et contiennent une grande quantité de plantes et d'arbres fruitiers. Le tout en bon état, sera vendu en bloc.
CONDITIONS—La propriété de la Baie St. Louis payable 15,000 piastres comptant, et le reste 6, 12 18 et 24 mois de crédit.
Les propriétés de la ville payables 16,500 piastres le 15 avril 1839 et le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
29 oct—34,3ps

DES AVANCES seront faites sur des consignations de denrées, adressées à nos amis, à Liverpool. S. HEATH & Co.
31 dec. 95, rue du Camp.

ETOUPE.—100 paquets étoupe anglaise, de première qualité, à vendre par S. HEATH & Co.
31 dec. 95, rue du Camp.

EXTRAIT ODONTALGIQUE.—Remède excellent pour les maux de dents de toute espèce. Reçu en consignation, et à vendre par J. B. PREVOST,
31 dec. 39, rue du Camp.

CORNICHONS de Well, en caisses, à vendre par E. & J. ANDREWS,
31 dec. 32, rue Gravier.

PLUMES—33 sacs plume d'Oie à vendre par JOHN CROSBY,
31 dec. 39, rue du Camp.

MELASSE à vendre sur habitation par G. E. COOLIDGE,
31 dec. 56, rue Gravier.

A VENDRE par J. & L. Girard, No. 72 Vieille Levée, 800 onces sulfate de quinine (once française) de Pelletier, Delondre et Levaillant. 10 nov

MADERE DE L'INDE—De qualité supérieure en caisses de une à deux douzaines, à vendre par P. H. GALLWEY,
31 dec. No. 6, rue Conti.

BRETELLES.—Un grand assortiment de bretelles en soie et en coton, venant d'être reçues et à vendre en gros et en détail, par POLLARD & GREEN,
31 dec. 29, rue de Chartres.

MECHES A FRICTION—50 grosses de mèches à friction, de Sprague & Fasenden, venant d'être reçues et à vendre par POLLARD & GREEN,
31 dec. 29, rue de Chartres.

WHISKEY Rectifié, 80 Barils en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARAN & C
31 dec. 11 et 15, rue Saint-Louis.

RAISINS—200 caisses à vendre par VAN WYCK & Co.
1 janv. 35, rue du Camp.

HABILLEMENS faits, consistant en habillemens superfins et surtouts, à vendre par VAN WYCK & Co.
1 dec. 35, rue du Camp.

TRAITES sur N York à vendre par VAN WYCK & Co.
1 janv. 35, rue du Camp.

THE Impérial et poudre à canon [illegible] à vendre par VAN WYCK & Co.
1 janv. 35, rue du Camp.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Peter Gallahan.—Vente par le Register des Testamens.—Le samedi, cinq janvier 1839, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 29 novembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité rue St-Louis, pour compte de la susdite succession, une esclave, nommée MARY, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison. Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
3 déc

SUCCESSION de J. P. E. D. Livaudais—Vente par le Register des Testaments—Lundi le sept janvier 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nelle. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1838, rendu dans l'affaire pour un partage intitulé P. E. Layet, contre les héritiers de S. P. E. D. Livaudais, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de P. E. D. Livaudais et afin d'opérer un partage entre les héritiers, la propriété ci-après décrite:
Un morceau de terre dans la paroisse intérieure de Lafourche dans l'endroit appelé la vacherie Dugué Livaudais, ledit morceau de terre étant l'espace réservé pour le canal de navigation établi entre le lac Ouachita et le Bayou Lafourche lequel morceau de terre mesure trois cents pieds de largeur dans la prairie et cent quatre vingt pieds ou un arpent de largeur dans les terres boisées aboutissant par l'extrémité Est, aux terres de MM. Derbigny et Labreton et par l'autre extrémité aux terres de Mme. Field et borné dans la partie du Nord par les terres récemment acquises par M. François Lamin Layet et dans la partie Sud par les terres appartenant au sieur Deblieux, tel au surplus que le tout est figuré sur le plan dressé par Bougerot arpenteur le vingt-cinq août 1838. Sur lequel plan le dit espace ou morceau de terre est marqué: "Réservé par la compagnie de navigation."
Conditions Comptant.
Acte de vente par devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
4 dec

SUCCESSION de feue Claire Rochon, décédée veuve de Thomas Dogget—Vente par le register des testaments—Le mardi 22 janvier 1839, à midi en vertu d'un ordre de vente rendu le 13 novembre 1838, par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les esclaves suivans, savoir:
Kitty, négresse américaine, âgée d'environ trente ans, un peu blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant Mary, d'environ neuf ans.
Aussi—Une négresse nommée Delcy, âgée d'environ 50 ans. Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
20 dec

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de feu Joseph Adam—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. W. Scates et A. G. Wilson, exécuteurs testamentaires du défunt, de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte, et les dits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
1er. jan

SUCCESSION DE FEU NICOLAS CLEMENT.—Vente par le Register des Testaments.—Le samedi, deux février 1839, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 décembre 1838, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Nicolas Clément, les esclaves suivans, savoir:
Un nègre nommé BAPTISTE alias BORGESS, âgé de vingt-cinq ans, aide forgeron.
Une mulâtresse nommée ELIZA, âgée d'environ vingt-un ans, et son enfant JULIEN.
Conditions: l'esclave Baptiste ou Burgess payable comptant, et l'esclave Eliza et son enfant Julien, à quatre et huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur ladite esclave et son enfant.
W. F. C. DUPLESSIS, register des Testam.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant le Sr. C. V. Foulon, notaire public.
1er. janv.

Jean Terrade contre Jean Dehos.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Alexandre Laneuville, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, le vendredi, 4 janvier 1839, à midi, un cheval alezan; saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.
Conditions—Comptant.
24 déc. B. BEAUREGARD, marshal.

Municipalité No. 2 contre Mme Janlelle.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, rue des Magasins, entre les rues Delord et Duplantier, le vendredi 4 janvier 1839, à quatre heures P. M. le contenu d'un Café saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions: comptant.
24 dec. B. BEAUREGARD, marshal.

Auguste Vignaud contre Louis Carel.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon John N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi, 5 janvier 1839, à 4 heures P. M. encoignure de la rue Philippa et Canal, le contenu d'un cabaret, saisi dans cette affaire.
Conditions—Comptant. B. BEAUREGARD, marshal.
27 déc

AVIS.—Le soussigné, de la maison Dunlop, Moncure & Co. marchands commissionnaires à Richmond, Virginie, ayant en vue de rester quelque temps, en partie dans l'intention d'obtenir des consignations pour leur maison, est prêt à faire des avances sur des acceptations pour leur compte. On pourra le voir au bureau de Messrs A. L. Addison & Co ou à l'hôtel de la Bourse, rue St. Charles. Il se réfère à MM. N. & J. Dick & Co. ou à MM. A. L. Addison & Co.
1er jan—3. JAMES DUNLOP.

AVIS—Les affaires ci-devant conduites par Goodman & Levy, en cette ville, seront à l'avenir conduites sous la raison de Goodman, Levy & Co.
G. B. GOODMAN,
L. A. LEVY Jr.
E. L. PHILIP,
1er jan—5. S. EYTINGE.

A VENDRE—Une bonne VACHE laitière, venant de New-York, et maintenant à bord du navire Mississippi. S'adresser à bord. 1 jan—2

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations, ainsi que la liste des prix et les conditions, à sur demande.
BARBER, BROTH & Co.
1er janv—1m. No. 17, Exchange Place.

SCHMIDT & WERNER, ont ce jour pris en société M. WM. VOGEL, et continueront à faire des affaires sous la raison de SCHMIDT, WERNER & Co.
1er jan—3. 53, rue Bienville.

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS,
EXECUTÉ PAR
MM. PHILASTRE & CAMBON,
Peintres des décors du Grand Opéra, et des Menus-Plaisirs du Roi.

CE Panorama ne pouvant être vu que de jour, ne sera ouvert, provisoirement, que depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures et demie, et à dater de Dimanche, 23 Décembre courant.
L'établissement est situé rue Royale, sur la place St. Antoine, derrière l'Eglise St. Louis.
Prix d'entrée, $1, moitié prix pour les enfans au-dessous de 10 ans.
Cet immense travail ne pouvant être examiné d'une seule fois, et pour se conformer au désir d'un grand nombre de personnes, on recevra des abonnements à raison de $5, une fois payées, pour tout le temps de l'exhibition.
Un nouveau et remarquable travail vient d'être exécuté par MM. Philastre & Cambon, peintres décorateurs de l'opéra. Il ne s'agit de rien moins que du Panorama de Paris, vu du haut du pavillon de l'horloge, le point le plus élevé du palais des Tuileries. Ce grand ouvrage de peinture est destiné à la Nouvelle Orléans, où il doit être transporté bientôt par Mr. Bilfeld jeune, peintre très avantageusement connu dans cette capitale de la Louisiane. MM Philastre & Cambon ont trouvé dans la complaisance du général Athalin et du colonel Castres, toutes les facilités nécessaires à l'exécution de cet important travail.
(*Extrait du Journal des Débats du 20 Sept. 1838.*)
22 dec—6m

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remercîmens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. Il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragements qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er. février prochain. 19 déc—1m

PATATES anglaises—En paniers et sans paniers, à vendre à bord du navire américain Elizabeth, de Londres; s'adresser au capitaine Thayer, à bord, en face de l'Hôtel des Mousquets, ou à
H. & W. ANDERSON,
3 janv. 82 et 84, Tchoupitoulas

POIVRE—30 sacs poivre de Sumatra, en magasin et à vendre au No. 83, Nouvelle Levée.
3 janv. HUNT & HOWARD,

CIGARES de Principe—50 milliers en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
HUNT & HOWARD,
3 janv. 83 et 84, rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—400,000 cigares de différentes qualités, en magasin et à vendre par
ABRAHAM TRIER,
3 janv. 34, rue Gravier

RAISINS—400 caisses à vendre par
ABRAHAM TRIER,
3 janv. 34, rue Gravier

LIMONS—50 caisses, à vendre par
ABRAHAM TRIER,
3 janv. 34, rue Gravier

MOUCHOIRS—Un joli assortiment de mouchoirs de batiste française, en débarquement et à vendre par KOHN, DARON & Co.
3 jan. dre par

CHAUX—1000 barriques formant le chargement du brick Usarla, de Thomastown, à vendre par
jan. GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

SEL—4000 boisseaux des Iles Turques, chargement du brick Morocco, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par GEO. BEDFORD,
29, Bienville.

FARINE—900 barils en débarquement du steamer North, à vendre par G DORSEY,
3 janv. 44, Nouvelle Levée

POMMES DE TERRE—464 barils, en bon ordre, en débarquement du brick Lima de New-York et à vendre par G DORSEY,
44, Nlle Levée

SACS en pitre—40 ballots de 2 boisseaux chaque sac, en magasin et à vendre par G DORSEY,
3 janv. 44, Nouvelle Levée

CHANDELLES de blanc de baleine et blanc de plomb—100 caisses blanc de baleine de N. York, 500 barillets blanc de plomb, en magasin et à vendre par J B PREVOST,
31 dec. Droguiste en gros, 39 rue du Camp

MIROIRS en cadres de cartons, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
50, rue Bienville.

LA Banque du Commerce tire des checks à vus sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis. G O HALL,
29 dec—6. Caissier.

SUCRE—2500 boucauts de sucre à vendre par
29 déc. R BRUGIER.

JOHN et D. Fehrman ont transporté leur Bureau, au No. 96, allée de la Banque. 29 dec. 6.

EN débarquement du navire Havre, capt. McKown, venant du Havre,
3 balles calicos rouges et chandelles pour [illegible] par BLANCHARD, EIMER & CO.
[illegible], rue Magasin.
[illegible] R BRUGIER.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge.—No. 11,386.—M. Levy et Ash, contre leurs créanciers.—La cession des biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné que lesdits créanciers aient à s'assembler en l'étude de Théo. Seghers, notaire public, le vendredi, 25 de janvier 1839, afin de délibérer sur les affaires desdits créanciers, et en même temps, toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés sont suspendues. Il est de plus ordonné que J. N. Pepin, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour,—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1838. ARMAND PITOT, greffier
24 déc—3f, en30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier District Judiciaire—Vendredi, 21 décembre 1838—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge, no. 16912—Henry Clarkson contre ses créanciers. Sur motion de J. W. Smith, avocat de l'insolvable, et en démontrant à la Cour que l'assemblée des créanciers ordonnée dans cette affaire, comme devant avoir lieu le 5 janvier prochain, n'avait pas été annoncée comme il est requis par la loi, il est ordonné par la Cour que les créanciers dudit insolvable soient notifiés d'avoir à comparaître en pleine cour, mardi 15 janvier 1839, à 10 heures du matin, pour déduire les raisons, s'il en ont, pour lesquelles ledit pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice de la loi faite pour venir au secours des débiteurs insolvables, détenus en prison. C. L. Elwyn est nommé pour représenter les créanciers absents.
Extrait des minutes. G. W. LEWIS,
25 dec—3,1ps. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—No. 11637. Alfred Brooks, maintenant dans les limites, contre ses créanciers, et les créanciers de Brooks, Brother & Co.—Sur lecture et enregistrement de la pétition du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que les créanciers de l'insolvable, comparaissent en pleine cour, le vendredi 4ème jour du mois de janvier 1839, les raisons pour lesquelles l'insolvable n'obtiendrait pas sa décharge, conformément à la loi, et que les poursuites faites contre sa personne et ses propriétés ne seraient pas suspendues. Il est de plus ordonné que Mr. L. C. Duncan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour.—Bureau du greffier—Nouvelle-Orléans, le 13 décembre 1838.
LOUIS R. COURTIN, S.
14 déc—3,1ps. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'Honorable Charles Maurian, juge.—No. 11342.—15 décembre 1838.—*Isaac Baker contre ses créanciers.* Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en pleine cour, le 5ème. jour de janvier 1839, à 10 heures du matin, pour déduire les raisons pour lesquelles ledit insolvable ne serait pas élargi d'après la loi: et en même temps, toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné, que L. Elwin, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, 15 décembre 1838.
17 déc—3, en 30j. ARM. PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Charles Maurian, juge, No. 10,734, —24 décembre 1838. *Latane & Bratistour, contre leurs créanciers.* Il est ordonné que toutes personnes y intéressées, aient à déduire sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré dans cette affaire, ne serait pas homologué.
Par ordre de la Cour, 24 décembre 1838.
25 déc—3 en 10j. ARMAND PITOT, greffier

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 6 h. A M		Char à cheval à 5 h. A. M.	
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M.
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov. JOHN HAMPSON, ingénieur.

LE soussigné a perdu ou égaré le billet à ordre dont voici la teneur: "Nouvelle Orléans, 15 novembre 1838—Trois ans après la date, je promets de payer à l'ordre de Noah Harrington, la somme de trois-cents piastres et point de centimes, pour valeur reçue. (Signé) R. PUTNAM.
Endossé
N. Harrington Jr.
Tennis & Beckwith
H. Duddan, Ex. Test de P. Lafaye.
Ledit billet a été protesté pour non-paiement, par Amédée Ducatel, notaire public, le 17 de novembre 1838, et n'a pas été depuis payé par le tireur ni les endosseurs. Comme il n'est d'aucune valeur et d'aucune utilité à personne autre qu'à l'exécuteur ci dessus nommé, et au soussigné, toute personne ou personnes qui pourraient l'avoir trouvé, sont respectueusement priées de le remettre au soussigné, à son bureau, rue Conde No 157, et les tireurs et endosseurs du dit billet, sont par le présent avertis de ne pas le payer à personne autre qu'au soussigné.
Nouvelle Orléans, 30 décembre 1838.
30 dec—3 et 10j. C. N. DELERY.

LE soussigné, syndic de la faillite Stanislas Regault Jeune, désirant mettre en cour le tableau de répartition de ladite faillite, prie les personnes qui auraient des réclamations à faire, de les lui adresser dans le délai de dix jours, au bout desquels le tableau sera clos. Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1838.
E. L'HOTELIER, Fils,
25 déc—10. 11, rue Toulouse.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.—A dater du 29 du courant, tous les samedis à 4 heures après midi, une voiture partira de l'encoignure Royale et Dumaine pour le Champ des Anglais et reviendra en ville le lundi matin. Les personnes qui désireront aller passer la journée du dimanche à la chasse pourront profiter de cette occasion moyennant $3 par personne pour aller et revenir. Elles trouveront là, un logement commode et une bonne table.
25 déc—10. GUERIN & POUVERIN.

AVIS—Les contribuables de la 3ème. Municipalité, sont prévenus que tous les comptes arriérés pour la taxe de 1837, ont été remis à l'avocat de la Municipalité, qui commencera les poursuites dans les dix jours qui suivront le présent avis.
Ceux qui voudront éviter ces frais, sont priés de passer au bureau de Mr. E. M. Carrière, rue Royale No. 175. 28 dec—10

BRODEQUINS DE RUSSET—3,000 paires brodequins pour hommes, Extra-Russet, à $12 la douzaine, 2,000 paires dito pour enfans de 1 à 5 $9. Aussi, un superbe Tilbury, tout neuf, mouvant, fait de demande. J. SEWELL,
28 déc—6. 61, rue de Chartres

CARMAN & McMAHON.
Marchands Commissionnaires,
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, 40000 cigares de la Havane; 10 barils de pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues.
29 déc. H. PALOC & DUFOUR.

H. & W. ANDERSON,
Nos. 82 & 84, RUE TCHOUPITOULAS.
Importeurs directs de toutes descriptions, de Vins, Eaux-de-vie et liqueurs étrangères.
26 nov. NELLE. ORLEANS.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. KULH pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé: a, l'eau simple acidule gazeuse pour table. L'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, Soultz, de Bareges, de Cauterets et en général les eaux les plus usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les Douches d'eaux minérales. 27 oct

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON
Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départements de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations et de toutes les affaires de ce genre; les réclamations en vertu des préemptions; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre les propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.
M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, ce qui ont occupé des emplois publics à Washington.
Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.
Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans. 15 fév—1an

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne.
Un grand assortiment de livres d'éducation et de littérature.
Livres de prières et de piété, reliure ordinaire, et un superbe assortiment de reliures riches pour étrennes.
Editions illustrées des saints évangiles, de l'imitation de Jésus-Christ et de quelques auteurs classiques.
Editions dites compactes et demi-compactes des auteurs contemporains.
Articles de dessin, boîtes de peintures fines, pastels, cadres et ivoires à miniatures, pinceaux, crayons, &c, &c.
Papier français de qualité supérieure, à lettres, à calquer, Joseph et à musique.
Etuis de mathématique, portefeuilles, souvenirs, &c.
Le sieur Lelièvre vient d'augmenter son cabinet de lecture d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux.
Il tient constamment un assortiment de graines de jardinage, garanties fraîches. 26 nov—3p—1f

DOUBLONS à vendre par G. R. STRINGER,
29 dec. 50, rue du Canal

A VENDRE en magasin, par le soussigné,
400 Onces Sulfate de Quinine Pelletier,
300 Caisses Cerises à l'eau-de-vie, premier choix;
506 Caisses Vin Rouge;
1 Caisse Linon français;
300 Caisses Liqueurs assorties;
50 Malles françaises;
200 Caisses Absinthe suisse;
100 Paniers Champagne, première qualité;
Parfumerie assortie;
Porcelaines de table,
1 caisse livre d'éducation, français.
17 dec—1m. G. WARTELLE, 151, rue St-Louis.

CUCULLU, LAPEYRE & Co, offrent à vendre
130 Sacs beau Café Vert de Santiago;
100 do do Havane vieux;
350 Caisses Sucre blanc de la Havane;
40 do Sucre brun do;
300 Balles Tabac en feuille, de Cuba;
10 Barils Amandes Espagnoles;
100 Livres Safran espagnol;
400,000 Cigares, qualité supérieure, et de toutes descriptions. 19 dec

FUSIL ANGLAIS.—Un fusil double de la meilleure manufacture de Williams & Powell, à Liverpool, avec tous les accessoires complets, importé par le propriétaire pour son propre usage, à vendre. S'adresser au No. 26, rue de Conti. 31 déc—4

HUILE DE TANNEUR—100 barils, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
1er jan. No. 16, rue des Magasins.

A LOUER.

A LOUER—Les deux étages du magasin situé rue de Chartres No. 78. S'adresser à
E G GEORGEN,
78, rue de Chartres

A LOUER—La partie supérieure du magasin No. 86, rue St-Louis, position convenable pour y établir un comptoir. S'adresser à LEGENDRE & BERNIAUD,
27 déc. 86, rue St.-Louis.

A LOUER—Magasin à étage. S'adresser à R. SANDERMAN,
31 déc. 17, Vieille Levée coin Douane.

A LOUER OU A VENDRE—La belle MAISON bâtie par Mr. David Olivier, occupée maintenant par Mr. L. Cabeche, pour son collége. Cette propriété convient à une grande famille; elle est située si près de la ville, le chemin pourra y transporter en peu de temps, qu'elle peut convenir même à quelqu'un qui est appelé tous les jours à la ville pour ses affaires. Les conditions seront avantageuses.
S'adresser à Mr. L. Cabeche, ou à Mr. E. Bartin, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, de midi à deux heures. 26 déc—15, 3ps.

A LOUER—Les quatre Magasins maintenant en construction, rue de Chartres, près de la rue St. Louis, dans les bâtisses de la Banque. Possession en sera donnée le 1er. Janvier prochain. S'adresser à la Banque des Améliorations.
19 déc. J. H. RABOTEAU, caissier.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER.—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser par les lieux.
21 déc—1f

A LOUER—Un Magasin au rez-de-chaussée, situé dans l'Allée de la Bourse, entre Bienville et Conti. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 déc

A LOUER—Une de ces maisons agréables construite en briques, à deux étages, située rue Mélicerte, entre les rues de l'Annonciation et Constance, avec une cour en bon état, et carrelée en pierres plates et briques, ayant une profondeur de 300 pieds, une écurie et hangard pour voiture, citerne, pompe, &c. Pour les conditions s'adresser à
LAYET & AMELUNG,
21 nov. 17, rue du Commerce.

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 276, rue Royale. 19 nov—1f

A LOUER—Un office dans la rue Gravier, encoignure de Bank Place, s'adresser à
13 nov. H. C. CAMMACK & Co.

A LOUER—La maison de résidence, à trois étages, construite en brique, et deux cuisines à étages, située rue des Remparts, No. 12, entre les rues du Canal et de la Douane. Pour les conditions, s'adresser à C. M. Jones, ou à G. R. Stringer, No. 50, rue du Canal. 19 nov

LA société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de James Reed & Co. a été dissoute depuis le 1er. du courant, époque limitée de la société. Les affaires de la société seront liquidées par l'un ou l'autre, et le nom de la société sera employé seulement à cet effet. JAMES REED
Nelle Orléans, le 3 déc. 1838. H. G. HEARTT.

LE soussigné continuera pour son compte et en son propre nom des affaires de commission.
H. G. HEARTT,
3 dec. 1m. 89, rue de la Commune.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre à des conditions avantageuses; 500 caisses thé poudre à canon et impérial; 30 caisses tabac manufacturé, 9 demi pipes eau de vie française; vin d'Oporto, de qualité supérieure en caisses; vin de sherry de do VAN WYCK & Co.
16 déc. 35, rue du Camp

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 2 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3p

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE ET FLEURS,
D'importation directe.
Garanties de la récolte de 1838.
A vendre par Wm. DINN,
A son nouvel établissement, No 17, rue de la Commune, Nouvelle Orléans

LA collection consiste en graines de jardinage, de fleurs, etc., dans toutes leurs variétés, oignons et tubercules de fleurs de Hollande, superbes dahlias doubles de plus de 800 variétés, plantes de serre et d'ornement, arbres à fruits, groseillers, framboisiers et fraisiers, vignes, Catawba, Isabelle et autres, griffes d'asperges, herbes de gazons et pâturages, avoine d'orge, trèfle, luzerne, betterave française et Mangel Wurzel et le tout de ce qu'il y a de mieux en fait de graines, mûriers blancs d'Italie et mûriers de la Chine (morus multicaulis) avec la traité sur leur culture.
Il fournira aux marchands de la campagne des graines soigneusement arrangées en petits paquets bien étiquetés, propres à leur détail et des boîtes de la valeur de $10 à $100, en par douzaine, par livre ou boisseau. Les habitans trouveront chez lui des boîtes bien assorties de $5 à $20. Les jardiniers pourront se procurer chez lui de graines des meilleures qualités et à des prix modérés.
Il tient de plus, outils et ustensiles de jardinage, importés d'Europe, oiseaux de Canarie de bonne qualité, un Traité sur la manière de les élever et les soigner, cages d'oiseaux de toute espèce, etc. 10 oct—1an

UN teneur de livres en partie double, expérimenté, (30 ans et un âge) ayant une grande habitude des affaires commerciales et autres, désire être employé dans un comptoir ou à une gestion, ou même à une surveillance de tout établissement quelconque. Il fournira tout les renseignements qu'on pourra lui demander, et il s'offre à l'essai, sans rétribution, afin d'encourager les personnes qui voudront éviter la déception. S'adresser au bureau. 6 déc—1f

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de [illegible], fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles formes variées,
Selles pour dames et femmes, selles et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de cuir et convenables pour le transport des marchandises,
Selles de demoiselles et d'enfants,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles couvertes en cuir, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette et maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etrivières, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

$50 DE RECOMPENSE—Il a été volé pendant la nuit du 27 au 28 décembre courant, une cassette noire contenant environ $1000 en billets de banques et billets de municipalité. Ce vol a été commis au bureau du recorder de la 1ère municipalité; quiconque découvrira le ou les voleurs ou fera trouver la dite cassette recevra la récompense susdite.
PAUL BERTUS,
29 dec. Recorder de la 1ère municipalité.

A VENDRE par le soussigné,
100 barriques vin rouge St. Julien Médoc 1836,
150 do do St.-Estèphe de 1835, 1836 et 1837,
50 do do Quayries,
50 do do Petit Médoc,
200 caisses vin rouge Léoville Médoc 1834,
200 do do St. Julien de 1835,
200 do do Haut Brion 1836,
300 do vin blanc Haut Sauterne 1834,
250 do do Haut Barsac 1834,
200 do do en demi-bouteilles, Haut Sauterne et Haut Barsac.
Le vin en caisses est de la marque Veuve Delbos & Fils de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE,
26 déc. 10, rue Toulouse.

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 86, rue de la Douane. 26 dec.

A LOUER—Trois nègres de choix, bon boucheron, et domestiques fidèles. S'adresser à J. B. DESDUNE fils.
Rue Victoire, entre Mandeville et Espagne.
20 dec—6

BUREAU DE LA COMPAGNIE du chemin de fer de Nashville et de la Nouvelle Orléans—Nouvelle Orléans le 14 novembre 1838—Traites sur New York, à vendre en sommes convenables aux acheteurs à UN POUR CENT de prime.
JAMES H. CALDWELL,
14 nov—1f. Président.

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARBELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77.
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc—1f. WM. FURST, secrétaire.

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES,
No. 68, rue du Camp.
1er déc—19m.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de
GEORGE BUCHANAN & Co.
GEORGE BUCHANAN.
W. E BUCHANAN.
1er déc—6m. 68, rue du Camp.

MULETS—Quatorze paires de superbes mulets du Kentucky, à vendre à terme ou à échanger pour du sucre.
16 déc—1f. STARKEY & WHITTINGHAM.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement. H. BEACH & Co.

EGARES OU PERDUS.—1o Un billet de la somme de deux mille huit cents piastres daté du vingt-six avril mil huit cent trente-sept, payable à deux ans de date, souscrit par Victor Plénoel, à l'ordre de Messrs. Platet frères, et endossé par eux. Le paiement de ce billet a été arrêté, et le public est prévenu de ne pas le négocier parce qu'il fait partie des titres délaissés par feu dame Devenport, et il est compris dans l'inventaire.
2o Un billet de la somme de quatre mille cinq cent dix-sept piastres cinquante cents, daté du vingt et un juillet mil huit cent trente-sept, souscrit par Mr. François Hypolite Petitpain, à l'ordre de Mr. P. J. Tricou, qu'il a endossé, payable à trois ans de date et par conséquent échéant le vingt et un juillet mil huit cent trente-neuf. Ce billet a été payé par anticipation, et l'hypothèque qui en assurait le paiement annulée, ainsi que ce billet n'est d'aucune valeur.
Les renseignements qui pourraient être fournis sur ces deux billets seront reçus avec reconnaissance au No. 47, rue St. Louis. 13 déc—10,3ps

CABRIOLETS d'habitations—A vendre, six cabriolets bien légers, venant d'être reçus.
H. BEACH & Co.
1er jan. 46 et 48, rue Royale.

THE Impérial de Young Hyson, Souchong, et Orange Pecco, en magasin et à vendre par
SHALL & BROWN,
1er jan. No. 16, rue des Magasins.

HABILLEMENS—Une grande variété d'habillemens à vendre par, SHALL & BROWN,
No. 16, rue des Magasins.

SAVON—200 caisses savon de Robbins No. 1, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
No. 16, rue des Magasins.

VIN DE MADERE DE SICILE [illegible]
20 déc. à vendre par L. D. BABINOT.

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE—Nouvelle Ligne.—La barque LAFAYETTE, classée A 1, fine voilière, capitaine Louis, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours, s'adresser à LEVI H. GALE,
31 dec. 93, rue de la Commune.

POUR PORTSMOUTH.
La barque WALHALLAH. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Dumaine, ou à JNO. A. MERRITT,
1er janv. No. 53, rue du Camp.

Ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore, le 13 courant.
La barque SOLOMON SALTUS, capt. Dickerson, ayant une partie de son chargement engagée, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
1er janv. No. 29, rue Bienville.

POUR CHARLESTON—La goëlette fine voilière MARY CARVER, capitaine Barker, ayant la moitié de son chargement engagé, partira immédiatement. S'adresser à bord en face du marché supérieur, ou à
WOOD & SIMMONS,
29 dec. 30, Magasins.

POUR CHARLESTON—Ligne de paquebots réguliers—Le brick ESTHER, classé A 1, capt. Newcomb, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Bienville, ou municipalité. 30 dec

POUR NEW-YORK—La goëlette neuve et fine voilière, WILLIAM HART, capt. Olmsen, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour un fret sur le pont, ou passage, s'adresser à bord, ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
26 déc. 65, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH—La goëlette fine voilière WARREN, capt. Colley, ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour fret de 30 boucauts ou équivalent, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
28 dec. 22, Bienville.

POUR APALACHICOLA—La goël. ELLEN, de première classe, capitaine Tylor, est en chargement pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
KIDDER & HEAD,
28 dec. 24, rue Poydras.

POUR BALTIMORE—Le brick ISAAC FRANKLIN, classé A 1, capitaine Smith, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour les passagers, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co,
24 dec. 26, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier, MARY KIMBALL, capt. Wooster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 100 barils de léger fret, ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
14 déc. 22, rue Bienville.

POUR LA MOBILE—La goëlette ATLANTIC, capitaine Peterson, reçoit en ce moment du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bassin du nouveau canal, ou à WALKER, KNIGHT & Co.
17 dec. 26, Nouvelle Levée

POUR CHARLESTON—Premier Bâtiment—La goëlette ONTARIO, de première classe, capitaine Aklen, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
8 dec. 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Passage seulement.—Le brick COCHICO, classé A 1, et fin voilier, capitaine Crosby, ayant son chargement engagé, peut agréablement loger 5 ou 6 passagers. S'adresser à GEORGE BEDFORD,
déc. 22, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—Passage seulement—Le brick CATHERINE, capitaine Vosper, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira aussitôt que possible. Il peut commodément loger 5 ou 6 passagers. S'adresser à GEORGE BEDFORD,
24 dec. 22, rue Bienville.

POUR CHARLESTON.—La goëlette fine voilière ABIGAIL, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Vincent, du port d'environ 500 barils, prendra du fret pour le dit port. S'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue Toulouse, ou à CUCULLU, LAPEYRE & CO,
27 nov. 64, rue Toulouse.

PORTS ETRANGERS.

POUR GALVESTON, (Texas)—Partant mercredi, 9 janvier, à 10 heures du matin.—Le superbe navire à vapeur neuf à basse pression, CUBA, du port de 600 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, ayant deux chaudières en cuivre, sous le commandement du capt. Carson, partira positivement le jour susdit. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, équivalent à ceux des paquebots des Etats-Unis, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.
On ne reçoit en paiement de fret ou de passage, que des billets de la N. Orléans, et il ne recevra pas de fret le jour de son départ. 31 dec

POUR MARSEILLE—La barque COSSACK, classée A 1. doublée et chevillée en cuivre, ayant un chargement entier engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
28 dec. 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO.—La goëlette G. H. WATER, fine voilière, capitaine Delvaille, partira très incessamment pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à
31 dec. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AUDUBON, capitaine Sabater, partira pour le port ci dessus dimanche 6 du courant. On peut encore recevoir l'équivalent de 300 barils; il a de beaux emménagemens pour les passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à
20 dec. R GRONING & Co.

EN CHARGE POUR LE HAVRE.—Le navire neuf et fin voilier VILLE DE BORDEAUX, capt. Perreault, partira le 10 Janvier prochain, peut encore prendre 200 balles coton—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à LARUE & PREVOST.

POUR MARSEILLE—Le navire fin voilier VAILLANT, classé A 1, capitaine Bienvenu, ayant un chargement entier engagé, partira immédiatement pour le port susdit. Pour passage seulement, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
22 dec. 65, rue de la Commune.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
20 déc. 65, rue de la Commune.

POUR VERA-CRUZ—Le navire ELIZA, ayant besoin de quelques tonneaux de fret, partira sous peu, et prendra quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à
22 déc. H. PALOC & DUFOUR,

POUR LA HAVANE—Le navire LA GRANGE, classé A 1, capitaine Marshall, partira très prochainement. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à
18 dec. R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick espagnol EMILIO, bien connu, capitaine Sust, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
17 dec. M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR LA HAVANE—La goëlette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
17 dec. 24, rue Poydras.

CLAY & CLARK,
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.
No. 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.
Ils exécuteront des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er dec—6m3p

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavaud. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. 19 déc—1f

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel Moore de la Nouvelle-Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov. 26, rue Bienville.

BRULÉ & LESSEPS.—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. et d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.
Au moment de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impression, tels que:
Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la réliure et rayure de tous les livres de banques, de bureaux publics et de commerce.
Ils ont reçu par les derniers arrivages, des envois de Papiers.
Plumes de Perry, [double patente extra-fine pointe de Gillott (métalline et damascus)].
De Ask—Congrès et aigle.
Encre de Perry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Cire et pains à cacheter de Londres, ces derniers en boîtes de fo[illegible] de 1, 4, et 6 livre.
Papiers de toutes dimensions.
Papiers pour piano et à dessiner.
Cartes blanches surface d'ivoire et émaillées, cartes coloriées et émaillées.
Cartes à jouer.
Ils tiennent aussi—des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.
Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en magasin quelques livres de lois et de médecine et qu'à l'avenir ils en recevront constamment. 29 oct

Mairie de la Nouvelle Orléans
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, qui resteront plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur les lieux le samedi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par I. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
19 mai. D. PRIEUR, maire.

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtriers trouveront toujours chez eux un assortiment de New-York, chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers en ont assuré, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 118, ils tiendront à leur magasin les ciments romains et gypses hydrauliques, ciment romain &c. des plâtres adaptés pour Ponts, chaux et de toutes espèces à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.
Dépôt de ces plâtres à l'usage pour la vente des plâtres J. B. DE POUILLY, J. DEPOUILLY & co.
[illegible] DEPOUILLY & DEPOUILLY.

[illegible] SHALL & BROWN,
1er jan. No. 16, rue des Magasins.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS-UNIS—Pour le Bayou Sarah et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, tout nouveau, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau à toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages réguliers pendant la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
19 déc—1f. ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, neuf, TECHE, capitaine J. Charvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages réguliers pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à
GOURDAIN & BENIT,
28 nov. 12, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et tous intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a fait de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être réglé sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
29 nov. 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les jeudis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers: ses bouilloires ont été éprouvées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc. 19, rue St. Louis.

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE REGULIER entre la Nouvelle Orléans et la Mobile—Le steamer ISABELLA, capitaine Clo Walker, ayant éprouvé des réparations générales, reprendra ses voyages réguliers comme ci-dessous mentionnés; il commencera samedi prochain 30 courant, et partira du bout du chemin de fer Pontchartrain après l'arrivée des chars de midi. A son retour, il partira de la Mobile, tous les mercredi. Ses emménagements sont supérieurs, et il portera à terme ses passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co,
18 oct. 26, rue de la Nelle Levée.

PAQUEBOT REGULIER, Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les lieux intermédiaires.—Le steamer MARINER, capitaine J B Noland, fera les voyages comme paquebot régulier, partant de la Nouvelle Orléans, tous les samedis, à 10 heures du matin et de Bâton Rouge tous les lundis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ROBESON & SEWALL,
5 oct. 44, rue du Camp.

Paquebot entre la N.-Orléans et Bayou Sara.—Le superbe steamer HUNTSVILLE, paquebot entre la Nlle. Orléans et le Bayou Sara, sera prêt à prendre du fret, lundi après midi jusqu'à l'heure de son départ—Jours de départ: tous les Mercredis, à 10 heures du matin, et du Bayou Sara tous les samedis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SMITH & VOORHEES,
25, rue du Camp.
N. B. Le Huntsville a été inspecté et construit et classé A 1. au bureau de l'assurance. 5 oct

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opélousas.
Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précise, et reviendra pour partir pour les Opélousas les jeudis. Pour l'Attakapas et selon des prix modérés. Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages au dit village. 4 oct. FOLLAIN, BELLOCQ & DEJFLOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et excellent fin marcheur de première classe, ayant été adopté par le capitaine Laurant, fera sous son commandement, pendant toute la saison, des voyages réguliers et intermédiaires, et les voyages réguliers. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis à la même heure.
25 avril. J. S. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'environ [illegible] tonneaux, [illegible] construit récemment [illegible] deux ans, et [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
28, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—Le reste de ce superbe steamboat qui vient d'être réparé, ayant été renvoyé jusqu'au 20 de ce mois, il sera le 10 courant en vente, à l'encan, rue Saint Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, à midi. L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—12. MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jours à 6 heures, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les jours à 9 heures du matin. Pour passage, s'adresser à bord au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement prévenu. 7 nov—1f

LIGNES DE PAQUEBOTS.

Ligne de paquebots de Lombards & Co. entre Boston, et la Nlle. Orléans.

CETTE nouvelle ligne a été entièrement construite pour faire les voyages entre ces ports ci-dessus; ces navires ont tous été construits d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne se compose des navires suivants:

Chinooku	418 tonneaux,	capitaine	B. Loring.
Carolina	406	"	D. Lambert.
Charleston	375	"	D. Delrage.
Columbiana	525	"	D. Baker.
Concordia	466	"	Harding.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience. On recevra à bord des navires de cette ligne des marchandises de poids. On portera une grande attention aux personnes qui [illegible].
Ces paquebots seront toujours conduits par des bâteaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait des retards dans la ligne, les remplacements en seront faits. On achetera par contrat, des marchandises qui y seront expédiées, par le maire de la société, [illegible] le payement des marchandises.
Ces navires partiront tous les 12 ou 15 jours de chaque mois. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN A. MERRITT,
69, rue de la Commune, près de la rue du Canal.
N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—6

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:
Navire SEAMAN, Capitaine Minor,
Barque MARY, " Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf) " Stevens,
" SOLOMON SALTUS, " Lathan,
Brick ARCHITECT, " Grey.
Ces bâtiments sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et le fret sera expédié pour sa destination respective par MM. Clark & Hellegg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés pour l'allège seront à la charge des consignataires. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'emplois provisions de la première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct. 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. S. Sears, 499 tons, 17 Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons, 1 Déc
Navire Arkansas, capt. E S Dunn, 637 " 10 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 568 tons, 24 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 560 " 28 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 600 " 5 Fév
Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines des navires sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront bien approvisionnées de vin, etc. Les vaisseaux ont été aménagés à la convenance des passagers. Les agents ne répondront pas de ce qui n'aura pas de connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des coulages, soit de verreries, quincailleries, marbres ou graines, cuivre, acier, etc., ni des paquets ou objets à bord, qu'en vertu d'un connaissement signé pour les marchandises. 4juin—1f

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général des drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et de qualités, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire principalement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui tous les avantages que l'on peut obtenir en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ses engagements. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov—1f

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Duperron, dentiste, vient de transporter sa domicile rue Dumaine No. 158, où on le trouvera tous les jours de 9 à 3 heures. Il continue à guérir, sans les arracher, les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche (les incisives et canines) pour lesquelles il emploie avec succès de l'opération.
Il met des dents incorruptibles dont la couleur ne varie jamais, redresse et corrige la direction des enfans et fait toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Il prend des abonnés à l'année.
N. B. Le Docteur Duperron voulant faciliter à tout le monde les moyens d'obtenir ses soins, surtout les enfans pauvres consacrera un jour par semaine, le samedi, pour donner gratuitement aux personnes indigentes des consultations, arracher et guérir les dents à faire les opérations chirurgicales de sa profession. 3 oct

50,000 SANGSUES—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de bonne grosseur, à vendre à 6 1/4, 12 1/2 et 25 cts. au dépôt, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

CHARBON—Les soussignés ont constamment en approvisionnement du charbon cannel, Liverpool et de Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en barrique, à l'usage des familles, et en quantités convenables aux acheteurs, à des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 36, rue Bienville seront exécutés immédiatement et promptement.
20 sept. B & A SOULIE.